

Frais de déplacement au Québec

 Titulaire d'un emploi supérieur : Ouellet Yves
Président-directeur général

Année financière
2024-2025

Trimestre
Avril à juin

But du déplacement	Date du déplacement	Ville ou municipalité où le déplacement a eu lieu	Frais de transport	Allocation forfaitaire	Frais d'hébergement	Frais de repas	Autres frais inhérents	
							Montant	Description
Ministère du Conseil exécutif	2 au 3 avril 2024	Québec					35 \$	Stationnement
Rencontre des Autorités canadiennes en valeurs mobilières	10 au 12 avril 2024	Québec					114 \$	Stationnement
Exercice des fonctions au siège de Montréal	17 au 18 avril 2024	Montréal		7 \$	217 \$	75 \$	19 \$	Stationnement
Exercice des fonctions au siège de Montréal	1 au 3 mai 2024	Montréal		14 \$	515 \$	84 \$	-	
Exercice des fonctions au siège de Montréal	13 au 15 mai 2024	Montréal		7 \$	264 \$	118 \$	22 \$	Stationnement
Exercice des fonctions au siège de Montréal	3 au 4 juin 2024	Montréal		7 \$	264 \$	98 \$	-	
Exercice des fonctions au siège de Montréal	11 au 12 juin 2024	Montréal		7 \$	264 \$	98 \$	-	

Conformément à son décret de nomination, sur présentation de pièces justificatives, les frais de voyage et de séjour ainsi que les dépenses occasionnées par l'exercice de ses fonctions sont remboursés à Yves Ouellet, selon les règles et barèmes de l'Autorité.

À noter que l'Autorité des marchés financiers a deux sites : son siège dans la capitale nationale et un bureau à Montréal.